



## 7c1 Morges Gare

### Réaménagement de la gare de Morges et développement d'un nouveau quartier mixte activités/logements à forte densité

#### ACTEURS PRINCIPAUX

##### Instances concernées pour la coordination :

- Commune de Morges
- Région Morges et ARCAM
- Canton
- CFF SA, propriétaire
- UBS-FMRE, propriétaire

#### ACCESSIBILITE

**Desserte TP :** Desserte ferroviaire directe avec la gare CFF/MBC localisée dans le site. Site favorable pour la mobilité douce : le centre historique, les commerces et le lac sont atteignables à pied en quelques minutes. Actuellement quatre lignes de bus régionales ont leur terminus sur le secteur qui est également desservi par trois lignes de bus urbaines ou périurbaines.

**Desserte TIM :** Jonction autoroutière Morges-Ouest à proximité. 360 places de stationnement existent sur le site (hors PQ Sablon-Nord).

#### LOCALISATION



#### CHIFFRES-CLES

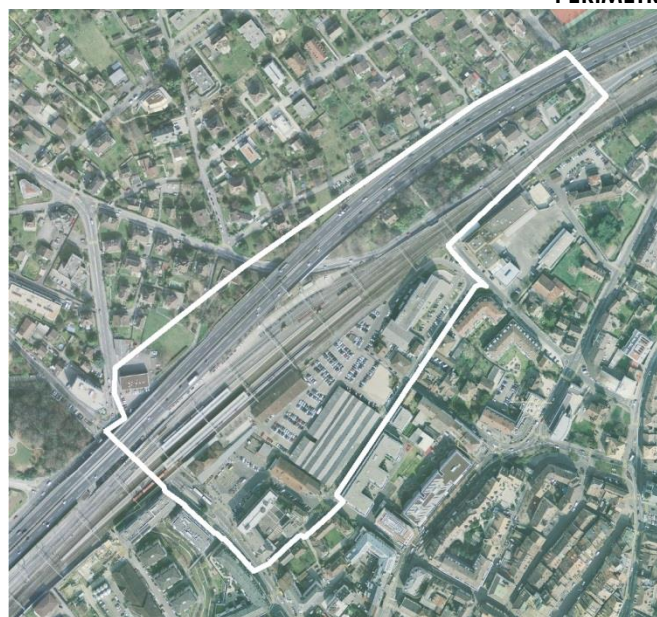
##### ETAT ACTUEL

	(STATENT 2011)	328
<b>Emplois EPT</b>	(STATENT 2012)	325
	(STATENT 2013)	341
	(STATENT 2014)	346 (validation en cours)
	(STATENT 2011)	33
<b>Entreprises</b>	(STATENT 2012)	33
	(STATENT 2013)	40
	(STATENT 2014)	36 (validation en cours)
	(STATPOP 2010)	229
<b>Habitants</b>	(STATPOP 2011)	209
	(STATPOP 2012)	237
	(STATPOP 2013)	226
	(STATPOP 2014)	206
	(STATPOP 2015)	192
<b>Superficie dont ZIA</b>	(2016) Zone industrielle et/ou artisanale	11 ha Validation en cours

##### POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT

données en cours de définition

#### PERIMETRE



#### PROJET DE DEVELOPPEMENT

**Contexte et enjeux :** En pleine croissance démographique, la Ville de Morges s'est dotée d'un projet de transformation pour son secteur gare; l'objectif est de renforcer stratégiquement le rôle de la gare située au cœur de la ville puisqu'elle est le principal pôle des transports publics de la région. Le site a fait l'objet d'un important travail pour définir de manière concertée, entre la Commune, les principaux propriétaires fonciers (CFF et UBS) et le Canton, les règles de développement urbain de ce territoire. La volonté de requalification urbaine de ce site, amorcée par l'élaboration d'un plan directeur localisé (PDL) en 2008, s'est poursuivie par une étude test visant à fixer les emprises et les hauteurs des futurs bâtiments. Suite à cette étude, le PDL a été modifié puis adopté en 2010. Sur cette base, le plan Informations dépourvues de foi publique. Des renseignements complémentaires concernant la disponibilité des terrains et des locaux sont disponibles auprès des associations économiques régionales.

partiel d'affectation (PPA) a été élaboré en coordination avec le plan d'aménagement routier (PAR). Ces plans ont été adoptés en 2013, permettant de légaliser le site pour le développement préconisé.

**Objectifs :**

- Restructurer la forme urbaine
- Créer un pôle d'échange des transports articulant les parties de la ville
- Créer un signe pour la ville, améliorer la visibilité de Morges
- Désenclaver le site par la mise à niveau du sol
- Constituer un ensemble d'espaces publics de qualité
- Re-naturaliser le site
- Garantir un développement urbain durable
- Assurer une forte densité humaine
- Permettre la réalisation d'un quartier résidentiel
- Permettre un équilibre d'espaces publics et d'activités centrales
- Favoriser les programmes tertiaires innovants et « de pointe » faisant du quartier un pôle d'excellence
- Prévoir des programmes collectifs « condensateurs » de la vie sociale
- Permettre d'autres activités compatibles avec le quartier
- Viser la complémentarité avec le centre historique et répondre aux besoins de tous les groupes d'âge et sociaux
- Maintenir des activités nécessaires à l'exploitation ferroviaire
- Développer une mixité programmatique activités/logements (sociale et fonctionnelle.)

**PLAN D' ACTIONS**

Novembre 2015

- Action finalisée et approuvée (date début – date fin)
- Action en cours non finalisée (date début)
- Action prévue (date de démarrage si connue)

Actions	Pilote	Remarques	Date
<b>Planification</b>			
Lancement des concours d'architecture par secteur			2014 -
Réaliser un programme d'assainissement des nuisances sonores	Ville		2014 -
Adopter le plan partiel d'affectation (PPA) et le plan d'aménagement routier (PAR)	Ville / Canton		2014
Elaboration du PPA « Morges-Gare Sud »		Adopté en 2013	2009-13
Etudes test et ateliers participatifs		Soutien financier cantonal et/ou fédéral*	2009
Elaboration du PDL « Morges-Gare Sud »		Adopté en 2010 Soutien financier cantonal et/ou fédéral*	2006-10
Etude environnementale stratégique			2007
Etude d'impact sur l'environnement			2006
PQ « Sablon-Gare »		Procédure interrompue en 2004	2004
PQ « Sablon-Nord »			1989
<b>Réalisation</b>			
Passages sous-voie CFF (gare. Rue du Docteur Yersin)	Ville		
Aménagement et modification du plan de circulation des bus (rue J.J. Cart, Av. de Marcelin, giratoire place Dufour)	Ville		
Réaménagement du parvis de la gare : déplacement de la gare routière (TRMBC) sur la rue de la Gare, réorganisation de la dépose-minute, aire de taxis, etc.	Ville		
<b>Promotion / Gestion</b>			

Lien : <http://www.vd.ch/themes/economie/developpement-economique/economie-regionale/projets-cofinances/>

\* Aide à fonds perdu ou prêt sans intérêt alloués par le canton (et la Confédération dans certains cas) issu du décret des pôles (de 1996 à 2008), de la loi sur l'appui au développement économique ou de la loi sur le logement, ainsi que la loi sur la politique régionale dans les cas de cofinancement fédéral.



Place de la gare



Site de Morges gare



Illustrations du projet lauréat « Louise », CFF, 2014